

Centre Intercommunal d'Action Sociale

Département des Côtes d'Armor
CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE DU 17 OCTOBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi 17 octobre, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale dûment convoqué, s'est rassemblé au site d'Emergence - 10 rue du 48^{ème} Régiment d'Infanterie à Guingamp - sous la présidence de Mme Claudine GUILLOU.

Etaient présents les administrateurs suivants :

PRIGENT Marie-Yannick - GUILLOU Claudine - LE MOIGNE Jean-Paul - BOUILLOT Lyse - LE GOFF Yannick - COCGUEN Marie-Jo - LE GAOUYAT Samuel – ROBERT Didier - CROISSANT Guy - FRANCOIS Lucien - LE BLEVENNEC Gilbert - GENETAY Stéphanie - THOMAS Joseph - ROUILLE Françoise - VILLECROZE Philippe - GAYIC Jeannine - HAMON Maryannick - LECOEUR Serge – GEORGELIN Dominique -

Administrateurs excusés :

BERNARD Cinderella - GODFROY Brigitte - PARISCOAT Dominique - PRIGENT Christian - LE BIANIC Yvon - CONNAN Guy - ALLAIN Catherine - LENOEL Annie - LUCAS Emmanuelle - LE MARECHAL Loïc - LE MARREC François -

Administrateurs absents :

- LARVOR Yannick - POMARES Juan -

Administrateurs absents ayant donné pouvoir :

Monsieur Loic LE MARECHAL ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe VILLECROZE
Monsieur Yvon LE BIANIC ayant donné pouvoir à Monsieur Samuel LE GAOUYAT.

En exercice : 32
Présents : 19
Absents : 13
Représentés : 2

Date d'envoi des convocations : 11octobre 2019

M. Yannick HENRION, Directeur du CIAS a été désigné secrétaire de séance.

Il est rappelé que conformément à l'Article L 123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le Conseil d'Administration d'un CIAS comprend outre le Président, en nombre égal, des membres élus titulaires parmi et par l'organe délibérant au scrutin majoritaire, des membres nommés par le Président parmi les personnes non membres de l'organe délibérant de l'EPCI et qui participent à des actions de prévention, d'animation, ou de développement social.

Mesdames Josette CONNAN - élue communautaire et Chantal REJICHI - personne qualifiée ont remis leur démission au Président qui en a pris acte.

En remplacement :

- M. Didier ROBERT, Conseiller délégué en charge de la santé et de l'organisation de la présence médicale, a été nommé par le Conseil d'Agglomération du 30 septembre 2019.
- M. Dominique GEORGELIN a été désigné personne qualifiée par un arrêté du Président.

Lecture entendue et après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

PREND ACTE de la modification des membres titulaires, et des personnes qualifiées du CIAS,

PREND ACTE de la nomination de Monsieur Didier ROBERT, conseiller délégué en charge de la santé et de l'organisation de la présence médicale au CIAS.

PREND ACTE de la nomination comme membre de Monsieur Dominique GEORGELIN, représentant l'Association « Les restos du cœur ».

Pour extrait conforme,
La Présidente par délégation,
Claudine GUILLOU

Acte rendu exécutoire après envoi
En Sous-Préfecture de Guingamp,

Le... 25/10/2019

Et publication du 25/10/2019

